

CONSOLANTS TÉMOIGNAGES.

On a bien voulu nous communiquer, avec permission de publier, l'extrait suivant d'une lettre de Sa Grandeur Mgr. Moreau, le vénérable évêque de St. Hyacinthe :

.....
" Nous apprécions ici grandement le "Mouvement Catholique" qui se publie dans votre ville. C'est une publication appelée à faire beaucoup de bien. Il serait à souhaiter qu'elle fût reçue et lue dans toutes les familles, pour y être un antidote salutaire à toutes ces doctrines perverses que répand la mauvaise presse dans tout notre pays. Je souhaite bien vivement que cette publication soit de plus en plus prospère, et qu'elle remplisse courageusement la belle et sainte mission qu'elle a en vue."
.....

De son côté, Dom Paul Benoit, l'auteur du traité de la *Cité antichrétienne au XIX siècle*, un savant, une autorité, et, qui mieux est, un saint homme, que nous ne désespérons pas de compter un jour au nombre de nos collaborateurs, a bien voulu dire de notre modeste revue, dans une lettre adressée il y a quelque temps à Sa Grandeur Mgr. Lafleche et dont on nous a permis de prendre communication :

.....
" J'ai lu avec délices les premiers numéros du *Mouvement catholique*. L'esprit et le style, tout est parfait. Il y a une abondance de sève catholique qui donne à l'âme baptisée des jouissances ineffables que seule procure la vérité pure. Je n'ai jamais éprouvé autant de satisfaction dans la lecture d'aucune revue, excepté cependant la *Civiltà cattolica*. Aussi je me permets de féliciter Votre Grandeur d'avoir dans son diocèse un journal aussi pleinement catholique."
.....

Ce sont de bien consolants et de bien puissants témoignages, une bénédiction pour notre œuvre en même temps qu'une lumière et un guide pour nous. C'est dans cet esprit que nous en acceptons l'expression, tout en promettant de faire notre possible pour nous rendre dignes de la paternelle et condescendante bonté dont ils sont le reflet.

PAQUES

Le Christ est ressuscité ! *Alleluia !*

Le Christ s'enlevant du tombeau par sa propre vertu, comme il l'avait prédit, est le dernier mot de la toute-puissance. C'est le sceau mis aux trois ébauches créatrices formant l'unité du plan divin. C'est toute l'œuvre providentielle rayonnant de l'éternité au temps et du temps à la gloire, devenue réalité vivante, indiscutable, mystérieusement, mais invinciblement vraie.

Or l'œuvre providentielle, c'est la manifestation de Dieu un en trois personnes, Père, Fils et Saint-Esprit—création, rédemption, sanctification—puissance, charité, plénitude. Le centre d'unité de l'universalité surnaturelle que cette manifestation embrasse, c'est Jésus Fils de Dieu et Jésus Fils de Marie, expirant sur une croix pour le salut du genre humain, renouvelant ainsi toutes choses et opérant une seconde création de l'homme en vue de la gloire. C'est à l'école de cette croix que les siècles passés sont allés chercher les leçons de la vie, c'est à cette même école que les siècles à venir iront demander le secret de ne pas défaillir.

Voyez comme tout s'enchaîne dans cette œuvre providentielle. La révolte de l'Ange, prévue et permise par Dieu, qui en tirera sa glorification et l'exécution successive de son plan divin, prépare la tentation et la chute de l'homme, et cette dernière à son tour, en provoquant la réparation divine, vient à son heure se prêter à ce que Dieu élève d'un degré dans la hiérarchie de l'ordre la réalisation de ses desseins éternels. L'Incarnation, non-seulement rachète l'humanité et la réhabilite, mais encore la divinise en étendant jusqu'à elle la société éternelle des trois personnes divines. L'Homme-Dieu passe à travers le temps, semant les vérités et les bienfaits. Il va à la mort pour en faire la porte de la vie, mais non sans s'être transmis et perpétué : dans l'Eucharistie, manifestation extrême de son amour par laquelle il se multiplie tout en restant un ; dans l'Eglise, une avec lui dans l'universalité de la famille humaine ; dans l'Eglise qui, " étant " avec le Christ une même chose, son corps et sa plénitude, est " avec le Christ le commencement et la fin, l'*alpha* et l'*oméga*, la " vue primordiale et dernière de Dieu en toutes ses œuvres, et " l'unité qui les rassemble et les rend toutes infiniment dignes de " ses complaisances éternelles." (1)

(1) Dom Gréa, *De l'Eglise et de sa divine constitution.*

Quels horizons ouverts à notre faible intelligence dans cette merveilleuse conception !

Mais plus la conception est merveilleuse, plus haut est le degré de l'ordre auquel Dieu est monté pour asseoir définitivement son œuvre; plus il faut à cette œuvre un cachet digne d'elle et de son Auteur.—Le mystère de Dieu est révélé, le mystère de l'Eglise a reçu son accomplissement, tout est consommé, Dieu a tout donné ce qu'Il pouvait donner, s'étant donné Lui-même pour tout ramener à Lui, *omnia in ipso constant*. Que faut-il encore ?

L'Homme-Dieu est allé de la vie à la mort. Il ira de la mort à la gloire. *Resurrexit !* Voilà le cachet — le cachet que Lui seul pouvait mettre à l'œuvre que Lui seul pouvait concevoir et réaliser.

Resurrexit. Il a vaincu la mort. " Détruisez ce temple, et je le rebâtirai en trois jours ", avait-il dit. Et Il a fait comme Il avait dit. Qui l'a fait avant lui ? Qui l'a fait ou le fera après lui ?

Resurrexit. Et ses lois, ses enseignements, ses fondations, marqués du sceau de la toute-puissance, resplendent de tout l'éclat de la divinité.

Resurrexit. Et Adam et sa postérité ressuscitent en lui de la mort du péché à la vie de la grâce.

Resurrexit. Et des sources de la vie surnaturelle jaillit un fleuve qui coule plus large et plus abondant, fécondant l'universalité des temps et des lieux, avant d'aller se jeter dans l'océan sans rivages d'une éternité de bonheur et de gloire.

Resurrexit. Et, dans le rayon que projette à travers les âges cette manifestation de la toute-puissance, la barque de Pierre apparaît lumineuse, portant en elle les promesses divines, la vie et le salut du monde. Oh ! elle connaîtra les tempêtes. Mais plus la mer sera grosse, plus elle se rapprochera du ciel et plus nette apparaîtra la démonstration de son immortalité.

Ayons confiance. Malgré les orages faits du souffle commun de l'erreur, de l'impiété, de l'indifférence et de l'apostasie des peuples, le triomphe est certain pour le Christ et l'Eglise en qui l'humanité a été appelée à une vie nouvelle pour l'éternité.

Prions pour que le bienfait de cette transformation se fasse sentir pour les peuples qui vivent encore à l'ombre de la mort. Et que le Christ ressuscité avance l'heure où les nations qui souffrent aujourd'hui d'une déperdition d'énergie, résultant d'une diminution ou d'un effacement de leur ancienne foi, retrouveront leur ancienne exubérance de vie en retrouvant les traditions qu'elles ont laissé perdre !

Surrexit Christus. Alleluia !

La Rénovation

I

L'Ordre du Jour

La société moderne souffre. De toutes parts on entend des plaintes, des récriminations, des gémissements. On voit les classes populaires et les castes s'élever les unes contre les autres, se jalouser, s'entre-déchirer. Un vent de discorde et de désordre souffle sur le monde. Le malaise est général. Partout, dans tous les pays, les esprits s'agitent, les masses se troublent et partout règne une activité inquiète.

A cette fin de siècle, nous assistons à un travail de transformation qui pourrait bien se terminer par de profondes perturbations.

Tous les jours, nous voyons dans les journaux, les pamphlets et les livres, se discuter les plus graves questions sociales : questions d'économie politique, de capital, de salaire, les relations entre maîtres, serviteurs et ouvriers, riches et pauvres, gouvernants et gouvernés, rapports de l'Eglise et de l'Etat, questions de liberté, de libre arbitre, de religion et de moralité.

Voilà quelques-unes des matières qui sont à l'ordre du jour et dont la solution, bonne ou mauvaise, aura une portée immense pour le bien-être ou la ruine de la société et des peuples.

Si toutes ces graves questions sont traitées, étudiées, approfondies et résolues d'après les principes catholiques, selon les enseignements de Notre St. Père le Pape, la société restera assise sur une base stable et les peuples seront lancés dans un nouvel essor de prospérité, de bonheur et de progrès.

Mais au contraire, si toutes ces questions sont élucidées sans faire appel à la foi, sans recourir à la lumière évangélique,—selon les doctrines de la philosophie, de l'impiété et de l'athéisme, la société et les peuples seront bouleversés de fond en comble et leur ruine sera inévitable, l'abaissement sera profond.

Il s'agit donc, en ces temps d'évolution politique et sociale, de diriger les peuples dans leur marche ascendante vers le Beau, l'Idéal, leur fin suprême qui est Dieu. Il s'agit d'indiquer aux hommes quels sont leurs devoirs comme individus et comme membres de la société. Il faut montrer à chacun le droit sentier, faire connaître à la conscience et à la raison les principes immuables de la vérité qui doivent éclairer et guider tous les êtres créés à

l'image de Dieu. Il faut enseigner et faire comprendre aux masses populaires, aux plus grands comme aux plus humbles, à ceux qui commandent comme à ceux qui obéissent, que nous sommes tous dans la dépendance d'un Dieu, créateur et maître absolu de toutes choses visibles et invisibles ; que cela étant, nous lui devons tous le culte de nos hommages, de nos adorations et qu'en lui seul réside notre fin dernière ; que, pour atteindre sûrement cette fin, nous devons avoir la foi, croire en la parole de ce Dieu, parole dont la sainte Eglise catholique est la seule gardienne et vraie dépositaire.

Lorsque ces principes essentiels seront bien compris, déterminés, appliqués et pratiqués, la solution des grandes questions aujourd'hui débattues n'aura rien de redoutable, et la rénovation s'accomplira sans secousse, découvrant à l'esprit humain de nouveaux et larges horizons.

Car la rénovation, pour l'Eglise catholique, ne consiste pas à détruire l'édifice social pour le reconstruire sur d'autres bases, mais seulement à y faire les modifications que le temps et les circonstances peuvent exiger ou rendre nécessaires. Dix-huit siècles ont prouvé que l'Eglise sait être de tous les temps et de tous les lieux et qu'elle est en état de correspondre à toutes les légitimes ambitions ; que les arts, les sciences et les lettres lui doivent leurs plus beaux monuments ; que si elle a toujours été inflexible sur les principes, elle s'est toujours en même temps montrée une tendre mère, compatissante à tous les maux, à toutes les infirmités, à toutes les épreuves, à toutes les faiblesses, à tous les chagrins, à toutes les douleurs qui affligent, désolent et accablent la pauvre humanité. Partout et toujours, elle a étendu sa sollicitude aux pauvres, aux faibles, aux opprimés, et elle les a couverts de sa protection bienfaisante contre les riches, les puissants, les despotes et les tyrans, en traçant à chacun ses droits, ses devoirs, ses obligations ; en prêchant la douceur, la charité, l'amour du prochain, l'abnégation, le désintéressement, la justice et l'équité, proclamant bien haut ce cri du Divin Maître :

“ Aimez-vous les uns les autres ” “ Ne faites pas aux autres ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fit à vous-même.”

L'Eglise a fait plus encore : après avoir relevé la morale, policé les mœurs, elle a formé les cœurs et les caractères, relevé les esprits et le niveau des intelligences. Elle a pris l'homme à l'état sauvage et païen, et lui a démontré qu'il avait une âme immortelle destinée à une éternité de bonheur. Soumettant à ses yeux étonnés la vie, l'exemple et les vertus de Jésus-cruifié, son divin

Rédempteur, elle lui dit : Crois et espère. La vie éternelle sera la récompense de ceux qui entendront la parole du Christ.

De ce jour, le paganisme fut vaincu, le monde régénéré et la société chrétienne catholique à jamais établie, sur la base des préceptes de la loi évangélique et du décalogue.

Pour sceller le nouveau pacte social et attester la divinité de son origine, onze millions de martyrs versèrent généreusement leur sang, et depuis lors la barque de Pierre accéléra sa marche triomphale à travers les âges, en dépit des attaques et des tempêtes qui l'assaillirent de toutes parts.

Et maintenant, après bientôt dix-neuf siècles d'épreuves, l'Eglise peut fièrement revendiquer la gloire d'avoir été le promoteur de tous les progrès, la zélatrice de toutes les justes réformes, la libératrice des esclaves, du servage et de la glèbe, améliorant ainsi la condition de l'humanité en rendant à de nombreux mercenaires leur dignité d'homme et les bienfaits de la liberté.

Tournant ses regards vers la femme, elle l'aperçut gisant dans les derniers degrés de l'abjection. Les vieilles sociétés païennes en avaient fait un être à part, et ses philosophes discutaient sérieusement la question de savoir si elle avait une âme ! Une si grande misère, un abaissement si profond, une aberration si manifeste ne pouvaient manquer d'être l'objet de la tendresse et des soins de notre sainte mère l'Eglise. Celle-ci l'environna de sa sollicitude, l'installa sur le piédestal de la vertu, lui inspira le sentiment des saintes ardeurs et des nobles dévouements, en en faisant la courageuse et digne compagne de l'homme, en lui enseignant le chemin du devoir, en lui démontrant la grandeur de sa vocation.

La religion fit de la femme l'ange tutélaire du foyer domestique, la gardienne des bonnes mœurs, la mère, la fille et l'épouse chrétienne, lui préparant ainsi la mission sainte qu'elle devait remplir à travers les siècles pour la régénération de la société, la civilisation des peuples, l'expansion des saines idées, de la vertu, de Dieu et de son culte.

Que l'on ouvre l'histoire de l'humanité, et l'on constatera que la civilisation des peuples s'est faite à la lumière du flambeau de l'Evangile. Partout où la parole du Christ a été entendue, on a pu voir s'opérer de grandes réformes, le bien-être s'accroître, les mœurs se polir, la barbarie disparaître pour faire place au règne de la justice, de l'équité, du droit et du devoir.

L'antiquité nous montre les hommes plongés dans les ténèbres de l'idolâtrie, dans les plus grossières erreurs comme les plus odieuses superstitions.

Tacite et Tite-Live, dans des pages émouvantes, ont consigné le souvenir des turpitudes et de l'ignorance de ces temps reculés. On reste effrayé, à la vue de tant de méchancetés, devant une aberration si lamentable, si déplorable.

Le Colisée et les autres amphithéâtres attestent que la vieille société romaine était dans un état de dégradation qui fait horreur.

Toute la philosophie, la morale, la sagesse des religions des nations anciennes n'eurent d'autre résultat que celui de dépraver l'esprit humain, en le démoralisant, en lui inspirant un goût effréné des plaisirs et des spectacles. C'étaient le matérialisme et le sensualisme dans leur plein épanouissement.

Aussi le jour vint où le peuple, abandonné à toute la fougue de ses passions, aveugle, marchant sans relever la tête, sans croire, sans prier, ne sut que boire, manger et crier : *Panem et circenses!*

MARC-ANTOINE.

LE PARTI LIBÉRAL ET L'EXÉCUTION DU COMLOT MAÇONNIQUE.

LES REFORMES SCOLAIRES

II

(Suite et fin)

Désormais il faudrait être aveugle pour ne pas voir l'abîme auquel nous courons. La lèpre maçonnique, cet épouvantable fléau de notre siècle, menace d'étendre, à brève échéance, ses ravages sur notre corps social. Qui sait même si le poison mortel ne s'est pas infiltré déjà dans notre organisme, et si, à l'heure présente, il est encore possible de prévenir la contagion? Pour ceux qui s'inquiètent à juste titre de l'avenir de notre foi et de notre religion, dans ce pays et dans cette province en particulier, n'est-il pas lamentable de constater le chemin qu'a parcouru l'erreur depuis quelques années? Peut-on constater, sans un grand serrement de cœur, les progrès accomplis par le libéralisme doctrinal, sous le couvert duquel la franc-maçonnerie poursuit son but final : l'anéantissement du culte catholique? Après avoir amoncelé des ruines morales et matérielles sur la France, l'Italie et d'autres pays chrétiens de l'Europe, la secte a jeté la vue sur le Canada, et le tour est venu pour la province de Québec, ce ber-

ceau du catholicisme sur le continent nord-américain, de subir ses assauts. La guerre systématique au clergé, les attaques réitérées contre l'école chrétienne, la corruption politique et morale du peuple entreprise par une presse sectaire et impie n'ont d'autre but que de préparer la désorganisation de nos forces sociales et religieuses, en vue du triomphe de la secte.

Des faits presque journaliers nous démontrent que la franc-maçonnerie en est arrivée à dominer le pouvoir ; elle l'enchaîne, et, comme une pieuvre, elle le suce et le tyrannise. Nous n'en voulons pour preuve qu'un des derniers actes du gouvernement Laurier sur lequel, dans la dernière livraison de cette revue, on a attiré l'attention sérieuse des catholiques. Ce dernier événement politique nous indique un péril imminent dont nous devrions bien nous rendre compte ; c'est que la franc-maçonnerie est aussi redoutable au pouvoir qu'elle est faible et incapable sans lui. Cette vipère, quand elle est encore au bas de l'échelle sociale, se fait inoffensive et est réellement incapable ; mais à peine a-t-elle atteint le sommet qu'elle devient audacieuse et menaçante. Impuissante à rien édifier, la secte, du moment qu'elle tient les rênes du pouvoir, ne songe qu'à détruire et bouleverser tout ce qui se trouve devant elle. L'histoire de la France, depuis vingt ans, n'est qu'une répétition continuelle du vandalisme sectaire. La loge organisait et décrétait les complots contre les institutions catholiques, et le libéralisme, organisation des ouvriers de l'erreur, les exécutait.

S'il se trouve encore quelques lecteurs qui croient que nous exagérons le danger, nous les invitons à étudier l'histoire du catholicisme en Europe, dans les derniers vingt ans ; ils avoueront bientôt que nous sommes plus près de l'apostasie officielle que cela nous semble au premier abord, et que nous marchons sur les traces de notre malheureuse mère-patrie. Nos idées, nos mœurs et nos pratiques sociales se maçonnisent insensiblement, sous les assauts incessants d'un libéralisme qu'on s'obstine à croire inoffensif. Parce que la franc-maçonnerie est encore invisible à l'œil nu dans notre province, on attribue malheureusement à la fatalité la cause d'événements d'une importance majeure quant à leurs conséquences finales. Erreur ! il n'y a pas de fatalité pour les nations. Les peuples, comme les individus, ont leurs destinées providentielles, dont ils s'écartent quand ils ont démérité de la grâce de Dieu. Ouvrons l'histoire contemporaine, et nous apprendrons de quels malheurs affreux le Tout-Puissant accable les nations prévaricatrices.

On ne voit pas la maçonnerie. Est-ce qu'on la voyait, la secte,

quand elle enchaînait le Pape dans le Vatican, quand elle dépouillait de ses biens et de sa liberté le Vicaire de Jésus-Christ, le représentant sur la terre du Puissant des Puissants ? La voyait-on, en France, quand Jules Ferry, Paul Bert, Goblet et tant d'autres signaient les odieux décrets chassant le Christ de l'école, laïcisant les hôpitaux, expulsant les religieux, confisquant leurs biens, opprimant les ministres du culte catholique etc ? Pourtant l'œuvre maçonnique s'accomplissait et Lucifer-Satan triomphait.

En 1890, lorsque des gens sans honneur et sans religion enlevaient brutalement aux catholiques du Manitoba des droits garantis par la constitution et abolissaient l'école catholique, ont-ils proclamé ouvertement qu'ils étaient mandataires de la secte ? Et peut-on nier que ce fût là l'œuvre personnelle de la franc-maçonnerie ?

En janvier dernier, lorsque des catholiques inconscients et aveugles, esclaves de leurs préjugés et de leurs passions politiques, entr'ouvraient le gouffre, en votant une législation scolaire inacceptable et inacceptée par notre clergé et les hommes bien pensants, pouvions-nous voir en eux des fidèles maçons ? Non : mais la secte avait su s'en faire des auxiliaires ou des complices. Pour défendre leur projet de réformes dans l'instruction publique, nos libéraux se servaient des armes sectaires. Le but recherché était celui de complots maçonniques contre l'école chrétienne ; leurs journaux avouaient imprudemment que le *bien-être du peuple réclamait l'enseignement laïque, gratuit et obligatoire, c'est-à-dire l'école athée et sans Dieu*, cette officine où la franc-maçonnerie inocule aux sociétés le venin de l'impiété.

Trop vraie, hélas ! est cette grande parole du juif Disraëli, plus tard lord Beaconsfield : "Le monde, disait-il un jour, est gouverné par de tout autres personnages que se l'imaginent ceux dont l'œil ne plonge pas dans les coulisses." C'est encore le même homme d'Etat anglais qui déclarait plus tard : "Il n'y a que deux grandes puissances dans le monde : le catholicisme et la franc-maçonnerie."

Oui, le danger est grand ; bien naïfs et bien peu perspicaces seraient ceux que l'observation impartiale et éclairée des événements politiques et sociaux de ces dernières années n'effraierait pas. La presse libérale, saturée de rationalisme, distille chaque jour, goutte à goutte, le venin destiné à empoisonner notre organisme social. L'indifférentisme religieux, cet embryon de l'athéisme, envahit progressivement notre société et a reçu sa proclamation officielle dans les hautes sphères gouvernementales. A cela ajoutons un système politique corrompu, des mœurs électorales éhon-

tées, l'apathie du peuple, qui s'augmentera encore jusqu'à une certaine limite par les malversations publiques de politiciens dont la conscience n'a d'autre boussole que leur intérêt et l'égoïsme individuel ; ajoutons encore une légèreté d'esprit, un sensualisme grandissant et un affaissement moral dans les classes supérieures, et nous aurons un tableau, sinon complet, du moins suffisamment exact pour faire comprendre aux catholiques soucieux de l'avenir de leur foi, de leur religion et de leur nationalité, la dissolution sociale qui s'annonce et qui est le prélude des calamités morales et matérielles réservées aux nations qui, fatiguées du fardeau de la croix, acceptent le joug maçonnique.

Les catholiques se rendront-ils bientôt compte de la position encore plus humiliante que leur réserve l'avenir ? Ou attendront-ils, comme leurs congénères de France, que le désarroi d'une déroute complète leur fasse comprendre que dans l'union seule ils trouveront la force nécessaire pour arrêter le flot dévastateur du rationalisme ? La situation devient critique, l'incendie est allumé déjà sur plusieurs points de notre édifice social ; chacun doit payer de sa personne.

Cela ne sera rien, disent certaines gens

Lorsque la tempête est prochaine :

Pourquoi nous affliger avant que le mal vienne ?

Pourquoi ? (répondrons-nous avec le fabuliste, Pour l'éviter, s'il en est encor temps.

Aux clameurs enragées d'un libéralisme sectaire, opposons la consolante et pure doctrine de l'Eglise de Jésus-Christ. Nous inspirant des sages paroles de Léon XIII, puissions-nous établir dans nos rangs l'union et l'harmonie, qui rendent invincibles les soldats du Christ !

En terminant cette étude, qui en appelle d'autres plus savantes et plus détaillées, nous livrons à la méditation des catholiques de cette province ces paroles du Père des fidèles : " A une si violente attaque doit répondre une défense énergique. Que les gens de bien s'unissent, eux aussi, et forment une immense coalition de prières et d'efforts. En conséquence, nous leur demandons de faire entre eux, par la concorde des esprits et des cœurs, une cohésion qui les rende invincibles contre les assauts des sectaires. En outre, qu'ils tendent vers Dieu des mains suppliantes et que leurs gémissements persévérants s'efforcent d'obtenir la prospérité et les progrès du christianisme, la paisible jouissance pour l'Eglise de la liberté nécessaire, le retour des égarés au bien, le triomphe de la vérité sur l'erreur, de la vertu sur le vice." (Encyclique *Humanum genus*)

L. OBAY.

Pages héroïques

Les martyrs de l'Angleterre catholique

Il importe, croyons-nous, de donner à des pages du genre de celles que nous publions ci-dessous, la plus large publicité possible. Elles élèvent l'âme par le récit des vertus héroïques de nos ancêtres dans la foi et édifient sur la véritable valeur de ces prétendus apôtres de la tolérance, qui furent, en fait, les plus implacables bourreaux. Au *Mouvement catholique*, nous nous sommes promis de mettre en lumière la vie des héros du catholicisme, mais c'est aussi notre intention bien arrêtée de déchirer les masques dont se couvrent certains de nos adversaires et de montrer à tous leur vilaine figure.

C'est là une besogne qui n'est pas toujours agréable, mais qui est utile. Et qu'on ne vienne pas nous parler de charité à ce sujet ! Saint François de Sales, notre doux patron, "l'écrivain à la prose suave," nous a donné là-dessus une direction très-nette : "C'est charité, a-t-il écrit, de crier au loup ! quand il est parmi les brebis, n'importe où il soit !"

Sous l'inspiration du Souverain Pontife, une ligue de prières vient de s'organiser pour obtenir de la miséricorde de Dieu, la conversion de l'Angleterre. L'un de ses promoteurs est le cardinal Vaughan qui, dans une très belle lettre, demande les prières des catholiques du monde entier, et spécialement de la France. Les martyrs de l'Angleterre catholique ont été, sont et seront de puissants intercesseurs auprès de Dieu pour obtenir le retour du peuple anglais à la foi de ses ancêtres.

Ce fut une terrible époque que l'éclosion de ce schisme anglais fomenté par la révolte de Henri VIII contre Clément VII. A peine ce lourd et luxurieux Tudor se fut-il arrogé le titre de chef de l'Eglise que l'ère des martyrs s'ouvrit. Une paix momentanée marque le règne de sa fille Marie qu'un de ces stupides mensonges qu'accrédite l'ignorance des niais plus encore que le parti pris des coquins, appelle, impunément, depuis trois siècles, la "Sanglante" ; il y eut une courte réconciliation avec Rome ; mais Elisabeth vint reprendre les traditions de son père, et les lois pénales les plus barbares marquent sa volonté, caractérisent sa fureur.

La liste de ces violences "officielles" serait bien longue. Mgr. Destombes en a fait la douloureuse histoire.

En 1559, elle décrète que celui de ces sujets qui, en prenant possession d'un office public, ne reconnaît pas sa suprématie spi-

rituelle sur celle du Souverain Pontife, et refuse ce serment, est condamné à mort.

En 1564, un laïque assiste-t-il un prêtre ? La mort.

En 1571, un Anglais fait-il passer dans l'île une bulle du Pape, ou la garde-t-il dans sa maison ? La mort.

Le laïque qui reçoit l'absolution, le prêtre qui la donne, sont-ils découverts ? La mort.

Quiconque porte une croix, une médaille, un chapelet, est condamné à la confiscation de ses biens et à la prison à perpétuité. Un père envoie-t-il son enfant à l'étranger ? Amende de 100 livres sterling pour le père, incapacité d'hériter pour l'enfant.

Sous Jacques Ier, un catholique n'assiste pas aux offices protestants : amende de 20 livres par mois ; s'il persévère, saisie de ses biens et prison perpétuelle. Jacques Ier avait sans honte que les amendes imposées aux " papistes " lui donnaient un revenu annuel de près d'un million.

À la fin du XVII^e siècle, avec Guillaume d'Orange, les biens d'un catholique pouvaient être saisis par son parent le plus proche, s'il était protestant.

Et mille autres vexations, impositions, dangers, pénalités et confiscations que je passe.

On vit alors des prodiges de fermeté et de courage, de fidélité religieuse.

Les quatre fils de Richard Worthington, dont l'aîné a 16 ans, résistent aux tortures de six mois d'épreuves sans faire connaître les habitudes religieuses de leurs parents, sans livrer le nom des prêtres qui fréquentent la demeure paternelle.

Un catholique du Yorkshire est mis à mort pour avoir apporté quelques gorgées de bière à un pauvre prêtre harassé de fatigue. Dieu a promis la récompense au verre d'eau !

James Duc Kett, libraire, est pendu pour avoir relié des livres catholiques. On exécute, à Tyburn, une servante dont le seul crime est d'avoir donné deux shillings à un missionnaire en prison.

Sous Henri VIII, dans les sinistres cachots de Newgate, dix Chartreux, enchaînés à des piliers dans une cave, privés de nourriture, meurent de froid et de faim, après une longue agonie.

Thomas Sherwood, jeté dans un cachot au-dessous de la Tamise, est presque dévoré par les rats. — Thomas Pounce, prisonnier pendant trente ans, garde son attitude spirituelle et joyeuse, il baise les chaînes qui le rivent à la muraille, et convertit ses geôliers par sa patience autant que par ses arguments théologiques.

Roland Janks est attaché au pilori par des clous qui lui percent les oreilles ; le père John Gérard, suspendu par les mains jusqu'à en perdre connaissance, disait que ceux-là seuls qui ont éprouvé ce tourment peuvent en comprendre toute l'horreur.

Oh ! les supplices étaient raffinés ; le patient, comprimé dans un cercle de fer, était ramassé comme une boule, et la compression était telle que le sang jaillissait des yeux, du nez et de la bouche. On sait en quoi consistait le chevalet. Quand le bienheureux Edmond Campion, ayant subi cette torture, fut sommé

par le juge de prêter serment, il ne put lever la main, tant les os en étaient brisés.

L'infâme Richard Topcliffe, le plus acharné des chercheurs de prêtres, les faisait suspendre, les jambes repliées, par des anneaux de fer passés aux poignets.

Mais rien ne lassait la constance des martyrs, rien n'abat-tait leur courage, rien n'éteignait la flamme de leur dignité. Quand Margaret Pole, la dernière descendante des Plantagenets, l'amie de Catherine d'Aragon, la gouvernante de Marie Tudor, après deux ans de séjour dans un cachot humide, fut condamnée à mort, non seulement sans preuves, mais sans procès, le bourreau lui commanda de poser la tête sur le billot : " Que les traîtres fassent ainsi, dit-elle ; moi je n'ai commis aucun crime, si vous voulez ma tête, prenez-la ! " Et debout, relevant ce front qui ne s'était courbé que devant Dieu, elle attendit.

La scène qui suivit fut atroce ; le bourreau frappa à plusieurs reprises la tête de la victime, dont les lèvres murmuraient : " Bienheureux ceux qui souffrent persécution pour la justice." Elle tomba enfin, et le sang royal versé pour Dieu, trouva dans le martyre un nouvel éclat (1).

" Je remercie Dieu d'avoir fait de moi le fils d'une martyre ", dit Réginald Pole, en apprenant le supplice de sa mère.

La figure de Margaret Clitherow est plus attachante encore. — C'était une petite bourgeoise du comté d'York, bien simple, bien douce, attachée à ses devoirs domestiques, épouse docile, mère prévoyante, pure, jeune et belle. Rien n'est plus ordinaire que son existence avant son supplice ; et son mari, lourdaud d'esprit et de cœur, se remaria après sa mort, sans même accorder à la mémoire de cette femme sublime, un plus fidèle souvenir. Mais quelle grandeur dans la simplicité de son sacrifice !

On avait trouvé chez elle un calice, des vases sacrés, c'était la mort.

Jetée en prison, ses réponses déconcertent ses juges. " Je ne veux être jugée que par Dieu et par vos consciences. — Que la volonté de Dieu soit faite ; j'espère que je pourrai endurer la mort pour une si bonne cause. — Je ne vois aucune raison pour m'empêcher de recevoir de bons prêtres catholiques ; ils ne viennent que pour faire du bien à moi et aux autres."

Elle fut condamnée à la " peine forte et dure " ; — dépouillée de ses vêtements, étendue par terre, les pieds et les mains liés à des poteaux, elle devait être écrasée sous des poids !

Pendant la lecture de cette sentence, Margaret demeura calme : " Si ce jugement, milords, est selon votre conscience, dit-elle de sa voix claire, je prie Dieu de vous juger autrement quand vous serez devant lui. Quant à moi, je vous remercie de tout mon cœur ! "

Alors commença une série d'actes héroïques, c'est une veillée de prières, où elle veut revêtir la tunique blanche qu'elle a cousue de ses mains ; elle demeure en oraison, agenouillée sur la pierre nue de sa prison ; elle pense à tous, pardonne à tous, prie pour ses bourreaux.

(1) Marguerite Pole a été béatifiée le 29 décembre 1886.

L'exécution est fixée au 25 mars, c'était à la fois la fête de l'Annonciation et le Vendredi-Saint, comme si le Dieu du Calvaire et la Reine des martyrs avaient voulu entourer de bénédictions spéciales la passion de leur servante. Celle-ci, à genoux, pria à haute voix pour l'Eglise catholique, le Pape, les cardinaux, les princes chrétiens, ensuite "et très particulièrement pour Elisabeth, reine d'Angleterre, afin que Dieu l'amène à la foi catholique en ce monde, et aux joies éternelles dans l'autre". Elle s'étendit elle-même ensuite sur le sol ; sur son corps délicat, on posa une lourde porte, et, entre la pierre et le bois, elle fut écrasée à coups de pavés ! On n'entendit pas une plainte sortir de ses lèvres, justifiant ainsi le mot d'une autre Anglaise héroïque : "La souffrance sans le péché n'est pas un mal."

La Croix.

Cinquante années d'apostolat

Le vénérable évêque de Saint-Albert, Mgr Vital J. Grandin, a bien voulu nous communiquer une plaquette récemment publiée par la *Croix de la Mayenne*, de Laval, France, sous le titre "Pouilleux" et "Fossoyeur" ou souvenir de la consécration épiscopale de Mgr. Emile Legal, O. M. I., évêque de Pogle et coadjuteur de Saint-Albert, par le R. P. H. Leduc, O. M. I. Nous en extrayons les quelques pages suivantes qui constituent la majeure partie du discours prononcé par Mgr. l'évêque de Saint-Albert au banquet qui a suivi le sacre de Mgr. Legal. Nous avons rarement eu l'occasion de lire une plus intéressante et plus instructive page d'histoire.

" En 1845, dit Mgr. Grandin, deux oblats arrivaient à Saint-Boniface : je devrais dire un, parce que le jeune Frère Taché, bien qu'étant sous-diacre et ayant terminé ses études théologiques, n'avait pas encore fait sa profession religieuse. Mgr Provencher ne se réjouit pas moins de l'arrivée de ces deux auxiliaires : il voyait en eux une Congrégation tout entière, et il espérait pouvoir enfin s'occuper du salut des nombreuses nations sauvages de son diocèse aussi grand que l'Europe, et pour lequel il n'avait au plus que quatre ou cinq prêtres.

L'année suivante, le Frère Taché, devenu profès et prêtre, partait pour les missions sauvages de l'île à la Crosse, en compagnie d'un prêtre séculier, M. Lafèche, qui ne tarda pas à être élu évêque d'Arath et coadjuteur de Saint-Boniface. Cependant le Supérieur général des Oblats, Mgr de Mazenod, évêque de Marseille, aussi bien que l'administration générale de la Congrégation, n'avaient pas une juste idée des missions de la Rivière-Rouge : ils se figuraient que les Pères envoyés au secours de Mgr Provencher pourraient être en rapport avec leurs frères du diocèse de Montréal, et quand Monseigneur notre Fondateur apprit

l'éloignement et l'isolement de ses fils avec lesquels il pouvait à peine correspondre, il réunit son Conseil et décida le rappel des missionnaires de Saint-Boniface, alors au nombre de quatre ou cinq.

Cependant l'évêque élu d'Arath, pris d'une maladie sérieuse qui lui rend la marche à peu près impossible, fait comprendre à Mgr Provencher qu'il n'est plus en état de répondre à ses vues et aux besoins du diocèse ; il faut bien présenter au Pape un nouveau candidat ; et voilà que dans le temps de la décision prise en Conseil touchant les Oblats de Saint-Boniface, on apprend de Rome à l'évêché de Marseille l'élection du P. Taché comme évêque d'Arath et coadjuteur de Saint-Boniface.

Notre Fondateur appelle de nouveau son Conseil, lui annonce la nomination imprévue et inattendue du jeune P. Taché ; on conclut qu'on ne peut l'abandonner ainsi, et on annule la décision précédente. La lettre projetée n'était pas encore partie. Le P. Taché reçoit l'ordre de se rendre auprès du Père Général, des mains duquel il reçoit la consécration épiscopale, et il revient en 1852 accompagné de trois Pères Oblats, dont deux, les RR. PP. Rémas et Végreville, sont encore vivants et ici présents, et nous espérons qu'ils ne nous laisseront pas de sitôt ; dont le troisième, le P. Grollier, est le premier qui soit mort dans nos missions, et la plupart d'entre vous savent comment ; et enfin d'un Frère convers qui a eu l'honneur de mourir martyr. Il eut en outre la chance de rencontrer en passant à Montréal le cher P. Lacombe, qui, j'espère, ne finira pas de sitôt, lui aussi, de nous aider.

Cependant, cette nomination du P. Taché ne fut pas acceptée volontiers de tous ses frères en religion ; on se figurait que, ne pouvant plus s'occuper des missions sauvages comme autrefois, ces missions tomberaient ; et, de fait, les sauvages encore peu instruits, voyant le P. Taché s'éloigner et remplacé par des Pères qui ne pouvaient pas encore parler leur langue, témoignèrent un mécontentement dont les jeunes missionnaires ne purent manquer d'éprouver les effets. Le retour du jeune évêque fit comprendre que Dieu veillait à son œuvre.

En mars 1854, je reçus mon obédience et fus ordonné pour ces missions. La veille de m'embarquer au Havre, je reçus de notre vénéré Fondateur et Père une lettre où il me disait entre autres choses : " Assurez tous vos frères que celui qui a été choisi dans leurs rangs, l'a bien été par la volonté de Dieu qui voulait " conserver ces missions pour notre Congrégation et que nous " aurions abandonnées sans son élection toute providentielle qui " nous a mis dans la nécessité de les conserver."

J'arrive en août 1854 à Saint-Boniface ; j'étais alors pour cet immense diocèse le neuvième Père Oblat, en comptant l'évêque. Mgr Provencher était mort depuis plus d'un an ; Mgr Taché, devenu titulaire, n'avait encore pu prendre possession de son siège. Ce fut seulement au mois de novembre 1854 qu'il put accomplir cette formalité. Outre les neuf Pères Oblats qu'il y avait dans le diocèse, il y avait encore quatre prêtres séculiers, dont l'un, M. Laféche, partit cet hiver-là même pour refaire sa santé dans le diocèse de Trois-Rivières.

Notre Fondateur m'avait remis une lettre pour Mgr Taché qui daigna nous donner connaissance de ce passage ; je cite de mémoire : " Je vous envoie encore un Père, je tâcherai de vous en envoyer un chaque année, jusqu'à ce que vous en ayez vingt ; mais alors, nous devons nous arrêter quelque temps pour fortifier aussi d'autres missions."—"Qu'on m'en donne vingt ! disait Monseigneur, et nous pourrons faire du bien."

Je passai donc l'hiver 1854-1855 à Saint-Boniface, ne pouvant alors entreprendre de me rendre plus loin, à cause de la saison. J'avais l'avantage de me trouver avec plusieurs anciens missionnaires, entre autres Mgr Taché. En mars, le courrier d'hiver arriva du Nord-Ouest ; il venait deux fois chaque année. On me communiqua quelques lettres. Je fus surtout frappé d'une lettre du P. Faraud. Il écrivait au Père Procureur : " Ne m'envoyez plus de soutane, je m'en ferai faire désormais avec du cuir du pays ; outre qu'elles seront plus solides, je serai plus semblable aux pauvres que j'évangélise, et j'épargnerai par ailleurs de quoi me procurer des choses plus indispensables pour ma mission." Par ordre de Monseigneur, je lui portai moi-même une soutane.

Je quittai Saint-Boniface le premier samedi de juin, en compagnie de Mgr Taché et du Frère Bowes, venu avec moi de Montréal. Ce genre de voyage par eau avec les bateaux de la Compagnie de la Baie d'Hudson, n'avançant qu'à force de rames, m'était encore inconnu. J'avais fait connaissance, pour venir à Saint-Boniface, des campements en plein air et des insupportables moustiques. Il me restait à connaître les portages ; ils sont nombreux de Saint-Boniface à Athabaska. Nous portions nous-mêmes, autant que possible, notre bagage et quelquefois nous soulagions les pauvres hommes, les nouveaux surtout, qui n'étaient pas plus faits à ce genre de travail qu'à la nourriture du pays. Une première fois, revenant d'une extrémité d'un portage, j'allais chercher une autre charge, je rencontre mon Supérieur et mon Evêque avec un gros ballot sur sa tête : c'était probablement son lit de voyage. Je le prie de me le confier, ce qu'il me refusa bel et bien par une plaisanterie, me disant que je voulais lui *rarir sa mitre*.

Nous arrivâmes à l'Île à la Crosse ; c'est là qu'il devait rester. L'église actuelle était en construction, ainsi qu'une maison qui devait servir d'habitation aux missionnaires ; le cher Frère Bowes devait tout achever. L'église et la maison primitives étaient encore en usage pour le service divin et pour l'habitation des missionnaires. C'étaient des constructions en *logues*, ou pièces de bois superposées ; le tout était recouvert en terre et en écorces. La lumière y pénétrait par de grossiers parchemins ; ceux de l'église étaient peints en rouge et en vert et imitaient plus ou moins des vitraux.

Je continuai mon voyage jusqu'à Athabaska, où je trouvai une habitation du même genre, moins l'église. La mission, naturellement, était moins avancée que celle dont nous venons de parler, les chrétiens étaient moins instruits ; quelques-uns seulement avaient fait leur première Communion, beaucoup n'étaient que catéchumènes, beaucoup même n'en étaient pas là. J'eus

L'avantage de me trouver avec des missionnaires qui connaissaient la langue des sauvages, langue apprise sans grammaire ni dictionnaire ; ils me firent part de leurs notes ; je commençai par copier les prières et le catéchisme, que je faisais réciter mot à mot aux catéchumènes et aux enfants. Nous n'avions encore rien d'imprimé ; toute notre bibliothèque sauvage, en deux langues absolument différentes, se composaient de cahiers ou de simples feuilles volantes. Je fis comme mes prédécesseurs ; j'avais sur eux pourtant l'avantage de leurs notes et de leurs leçons, j'appris à parler, comme les enfants, en entendant surtout. On m'envoya seul en mission, où on me laissa seul à l'établissement ; c'était le meilleur moyen de me former à la langue.

En 1857, je fus, à ma grande surprise, élu évêque-coadjuteur de Saint-Boniface. En prévoyance sans doute de cet événement, Mgr. Taché m'avait appelé à l'Île à la Crosse, d'où il s'était éloigné. Les évêques de la province de Québec, sans doute pour obliger la Congrégation à ne pas abandonner ces missions, prièrent notre Fondateur de présenter au Saint-Père les candidats à la Coadjutorerie, ce qui eut lieu, comme on a fait à Mgr. Legal, sans que j'en fusse prévenu, et je pouvais d'autant moins prévoir un pareil événement que j'étais plus jeune et manquais de tout ce qu'il fallait pour une pareille charge, excepté peut-être d'assez bonnes jambes pour marcher à la raquette, ce qui me faisait penser qu'on avait plutôt eu égard à mes jambes qu'à ma tête. Monseigneur de Saint-Boniface, bien que très jeune, voulut avoir un coadjuteur pour administrer la partie nord du diocèse où les chrétiens se multipliaient et où les missionnaires vivaient dans un isolement des plus pénibles, ne pouvant que deux fois l'année correspondre avec leur Supérieur.

Bientôt les chrétiens et les missionnaires furent assez nombreux pour que le Souverain Pontife érigeât un vicariat apostolique dans cette partie du diocèse de Saint-Boniface. En 1864, je me retirai d'Athabaska-Mackenzie et vins de nouveau à l'Île à la Crosse. Nous voilà dès lors trois évêques et assurément plus de trente Pères Oblats, sans compter un certain nombre de prêtres séculiers, de Frères convers et de religieuses, dans un diocèse où dix ans avant, il n'y avait qu'un évêque, quatre prêtres séculiers, huit Pères Oblats et trois Frères Oblats, et cela malgré une pauvreté extrême ; nous n'avions d'autres ressources que l'allocation de la Propagation de la Foi, et ces ressources n'augmentaient pas en proportion des besoins.

Lorsque nous pénétrâmes pour la première fois dans le territoire du Mackenzie, nous eûmes à surmonter une grande opposition de la part de la Compagnie de la Baie d'Hudson, toute puissante dans le pays et sans laquelle nous ne pouvions, le plus souvent, voyager ni même envoyer nos lettres à nos Supérieurs ; il fallait donc compter avec cette Compagnie. Heureusement que la plupart de ses serviteurs étaient catholiques, et par là même elle devait un peu compter avec nous.

(A suivre)

Le mouvement catholique

AU CANADA

La *Semaine religieuse* de Montréal annonce que Sa Grandeur Mgr Bruchési a reçu l'avis que le Ministre des Affaires Etrangères de France, M. Hanotaux, membre de l'Académie Française, a décidé d'offrir à la cathédrale de Montréal, au nom du gouvernement de la République, un tableau où sera reproduit un épisode touchant de notre histoire nationale : " La première messe célébrée au Canada, le 25 juin 1615."

Nous sommes d'autant plus heureux de noter cette touchante marque de sympathie de la part du gouvernement français qu'il ne nous donne pas l'occasion de le gêner par nos éloges au point de vue religieux.

Il y a à Notre-Dame de Lourdes, au Manitoba, une brave colonie française qui a été très éprouvée dès les premiers temps de son établissement. Un incendie a détruit le modeste temple de ces fervents chrétiens et a occasionné des pertes très sensibles à plusieurs d'entre eux, notamment à leur dévoué pasteur. Nous croyons savoir qu'ils ont décidé de relever de ses ruines leur église incendiée, mais on comprendra facilement que les difficultés d'un premier établissement, jointes à l'épreuve que Dieu leur a envoyée, leur laissent relativement peu de ressources à consacrer à cet objet. Le gouvernement français trouverait là matière à exercer très fructueusement sa charité à l'égard de co-nationaux et il pourrait difficilement mieux placer ses sympathies.

Peut-être aussi quelques-uns de nos lecteurs, mis au courant du zèle manifesté par ces vaillants coreligionnaires de leur race, s'emploieront-ils à le seconder, dans la mesure de leurs moyens, sans nuire, bien entendu, à leurs œuvres diocésaines. Une chose certaine, c'est que la mission dont il s'agit est digne de toutes leurs sympathies et qu'elle y a des droits tout particuliers.

A l'heure où nous écrivons, Son Eminence le cardinal Taschereau est toujours dans un grand état de faiblesse, mais on n'a pas l'air de redouter un dénouement immédiat. L'éminentissime prélat a reçu de Rome, ces jours derniers, une grande preuve de l'affection du St-Père, sous forme d'un message du cardinal Ram-

polla lui transmettant une bénédiction apostolique, avec l'expression de l'affliction que Sa Sainteté éprouve de le savoir dange-reusement malade.

P. S.—Depuis que ce qui précède est écrit, une dépêche de Québec nous a appris la mort du cardinal Taschereau, arrivée mardi, dans le courant de l'après-midi.

Le R. P. Macarios Nasr vient de terminer une visite des principaux centres d'Ontario, au cours de laquelle il a administré les sacrements à environ 200 catholiques syriens disséminés dans les diverses localités de cette province.

AUX ETATS-UNIS

L'Eglise catholique est une école de paix, de charité et d'harmonie. Voilà qui explique suffisamment que le chef de cette Eglise ait épuisé tous les moyens en son pouvoir pour amener l'Espagne et les Etats-Unis à un arrangement qui, tout en leur évitant les horreurs de la guerre, sauvegardât l'honneur, la dignité et le patriotisme de chacune de ces deux nations.

L'Espagne pourra se rendre le consolant témoignage d'avoir fait tout ce qui dépend d'elle pour se rendre à l'appel du Souverain Pontife. L'armistice qu'elle avait refusé, par légitime fierté nationale, à son puissant adversaire, elle l'a accordé au Souverain sans armée et sans territoire, reconnaissant ainsi en lui, de même que le chancelier de fer dans l'affaire des Carolines, la plus haute autorité morale qu'il y ait sur terre.

Malheureusement les efforts du Pape en faveur de la paix paraissent devoir aller se heurter contre l'obstination irréfléchie des Etats-Unis. Ceux-ci, tout en répondant avec dignité au langage si empreint de charité évangélique du chef de la catholicité et témoignant eux-mêmes de leur respect pour la haute personnalité de Léon XIII et l'autorité qui s'incarne en lui, n'en persistent pas moins dans leur détermination d'intervenir à main armée à Cuba, sous des prétextes d'humanité que leur conduite désavoue.

On ne voit pas bien, en effet, à quel titre cette intervention pourrait être justifiable. Le *Catholic Mirror*, de Baltimore, fait remarquer avec raison que, lors de la guerre civile, les Etats du Sud étaient sur un pied d'égalité avec ceux du Nord, ce qui n'empêcha pas ceux-ci de les déclarer rebelles et traîtres et de les traiter comme tels. Or, l'Espagne, elle, a affaire à de véritables rebelles, et ce sont les mêmes Etats de 1861-66 qui veulent l'em-

pêcher de les traiter comme tels. Que devient la logique dans ces deux attitudes contradictoires ?

Mais l'Espagne, dira-t-on, a épuisé les *reconcentrados* et a cherché à les réduire par la famine. Si c'est là un prétexte de guerre, la puissance européenne l'a écarté en votant un crédit de \$600,000 pour venir en aide aux *reconcentrados*, en permettant à un grand nombre d'entre eux de rentrer dans leurs foyers, en permettant même aux Etats-Unis de les secourir, si le cœur leur en dit, pourvu qu'ils le fassent par des voies régulières au point de vue du droit international, et non pas de façon à démontrer que leurs intentions humanitaires cèdent le pas à une ambition illégitime.

Et puis, ajoute le *Catholic Mirror*, si ces motifs d'humanité sont valables comme motifs d'intervention, pourquoi ne pas délivrer du joug anglais les millions d'Hindous que l'Angleterre a réduits à la famine en un temps d'épidémie ? Il faut évidemment chercher autre part le motif déterminant des autorités américaines dans la crise actuelle.

Quoiqu'il en soit et quoiqu'il doive arriver, le Souverain Pontife aura accompli sa divine mission d'agent de paix, de charité et d'union et cherché à éviter, à ceux par la faute de qui la guerre sera déchaînée, les terribles responsabilités qu'ils auront à porter. Que ceux-là qui auront refusé de se rendre à un appel si caractéristique des bienfaisantes influences de la papauté dans le monde prennent garde d'avoir un jour à le regretter !

Il va sans dire que cette intervention du Pape en faveur de la paix n'influera en rien sur le patriotisme des catholiques américains, et que, si la guerre éclate, ce ne sont pas eux qui donneront les preuves les moins brillantes de leur courage et de leur fidélité au drapeau.

L'institution des *Catholic Winter Schools* aux Etats-Unis a eu beaucoup de succès. L'hiver dernier, les cours donnés à l'école de la Nouvelle-Orléans ont été suivis par une moyenne de sept cents élèves.

Sa Grandeur Mgr. Kain, archevêque de St. Louis, Mo., a publié une lettre pastorale sur les mariages mixtes. Il y signale le relâchement apporté à l'application des règles fixées par l'Eglise en cette importante matière.

On sait que l'archevêque de St-Louis a reçu dernièrement de Rome des instructions à ce sujet.

Depuis son institution, l'œuvre de la Propagation de la Foi a donné aux diverses missions des Etats-Unis plus de \$5,600,000.

Que de bien fait avec cette somme ! Songeons qu'une somme de \$110 suffit souvent à entretenir à la fois un prêtre et une école. On voit que la contribution de quelques sous que paie chaque membre est bien employée. Combien, pourtant, qui ne le comprennent pas encore !

S'il faut en croire un correspondant d'une revue catholique aux Etats-Unis, la faveur spéciale que le St Père réserverait à ce pays et qui vaudrait mieux que trois nominations de cardinaux serait la béatification du vénérable évêque J. N. Newmann, de Philadelphie, dont on est à instruire la cause à Rome avec beaucoup de diligence.

Le congrès des Etats-Unis, sur les instances de Sa Grandeur Mgr. Ryan, a augmenté de dix pour cent le crédit qu'il entendait consacrer cette année à l'entretien des écoles catholiques des sauvages.

Voici une statistique que public le *Providence Visitor* et qui est propre à faire réfléchir :

En 1896, il y avait aux Etats-Unis 20,865,377 enfants âgés de 5 à 18 ans, dont 1,600,000 catholiques. Or, s'il faut en croire la "Sunday School Union" des Etats-Unis, les élèves de tout âge fréquentant les écoles du dimanche ont été, en 1896, au nombre de 10,890,092. Il faut défalquer de ce nombre 12 pour 100 d'élèves âgés de plus de 18 ans ou de moins de 5 ans, ce qui laisse 9,500,000 enfants non-catholiques fréquentant les écoles du dimanche, sur les 19,200,000 enfants non-catholiques en âge de fréquenter les écoles. C'est-à-dire que plus de la moitié de ces enfants ne reçoivent aucune instruction religieuse.

Combien d'autres, parmi ceux qui fréquentent les écoles du dimanche, n'y puisent qu'une instruction religieuse absolument insuffisante ! Moins d'une heure d'instruction par semaine, une assiduité très irrégulière, l'absence complète d'études de la part des enfants, des instituteurs peu compétents, voilà autant d'obstacles qui réduisent à un bien faible minimum l'instruction religieuse puisée à cette source unique.

Pauvre pays, en vérité !

Il se fait un mouvement sérieux, parmi les catholiques américains, dans le sens d'une réforme du théâtre. C'est une rude tâche, mais nous souhaitons qu'elle réussisse, car, aux Etats-Unis,

le théâtre achève de pervertir ceux chez qui l'école publique a laissé subsister un certain fond d'honnêteté naturelle.

On s'explique mal la dégradation dans laquelle est tombé le théâtre américain quand on sait que les catholiques lui fournissent les trois-quarts de ses clients. C'est du moins ce que prétend Augustin Daly, qui est, on l'avouera, en mesure d'en parler en connaissance de cause. Que n'ont-ils protesté plus tôt contre les pièces avilissantes qu'on leur sert la plupart du temps ! Espérons que leur nombre leur permettra de faire du théâtre, sinon l'école de morale qu'il devrait être, au moins une représentation de choses à la fois décentes et instructives.

AUTRES PAYS

ITALIE.—Nos lecteurs ecclésiastiques nous sauront gré de leur signaler la publication, par la Propagande, d'une nouvelle collection des décrets de la Sacrée Congrégation des Rites. Une commission de liturgistes a préparé ce travail gigantesque, sous la direction et avec l'aide d'une commission supérieure composée de cardinaux et de prélats appartenant à la Congrégation des Rites. Pour plus de clarté, on a retranché de l'ancienne collection faite par Mgr. Gardellini en 1826 et continuée par des appendices dont le dernier a été ajouté en 1887, tous les décrets anciens qui ne sont pas d'accord avec la pratique actuelle.

Le premier volume de la collection a été présenté au Souverain Pontife le 8 mars dernier.

FRANCE.—“ La France est le soldat de Dieu,” a dit le grand poète anglais Shakespeare et l'histoire des quinze derniers siècles démontre glorieusement la véracité de cette parole. Depuis les jours de Tolbiac et aujourd'hui encore, en dépit de l'impiété de ses gouvernants actuels, notre mère-patrie accomplit les gestes de Dieu, *gesta Dei per Francos*. Et c'est tellement le cas que l'un des maîtres de la pensée contemporaine, un homme qui, quelque soit son sentiment actuel en matière de religion, était certainement, hier, un incrédule, a pu récemment dire à Besançon : “Partout où j'ai passé, j'ai pu constater que le catholicisme, c'était la France, et la France c'était le catholicisme. (Ferdinand Brunetière, de l'Académie française, directeur de la *Revue des Deux mondes*.)”

L'un des plus attachants aspects de cette lutte de la France pour les droits de la vérité religieuse est la protection qu'elle a

accordée et accorde encore aux missionnaires et aux catholiques indigènes dans les pays de mission. Une interview de Mgr. Biet, vicaire apostolique du Thibet, publiée par la *Croix* du 25 mars dernier, contient, sur la façon dont ce protectorat est exercé en Chine, les plus curieux détails. Nous faisons dans le récit du vénéré missionnaire de larges coupures, afin que nos lecteurs puissent se rendre compte du véritable état des choses dans ce lointain pays.

On lira ces extraits avec un intérêt doublé par la perspective des événements qui semblent devoir bientôt se produire en Extrême-Orient, événements dans la préparation et l'accomplissement desquels notre ancienne mère-patrie jouera certainement un rôle important.

“ D'une manière générale, dit le vaillant missionnaire, la France, en vertu d'un contrat moral, a toujours revendiqué cette protection sur les missions catholiques. Depuis les croisades, à travers tout l'Orient, de Constantinople à Pékin, le nom de Franc est synonyme de chrétien, de catholique, de même que, depuis deux siècles, le nom d'Anglais est synonyme de protestant.

Dans l'Asie-Mineure comme dans l'extrême-Orient, au Japon, aux Indes, une défaite, un échec de la France, est une défaite, un échec moral infligé à la vérité, c'est-à-dire à la religion catholique.

Nous avons exercé cette protection effective sur les missionnaires et les chrétiens de Chine, bien avant la guerre de Pékin. Si nous avons entrepris cette guerre, ce n'était pas seulement à cause du massacre de quelques prêtres français, mais aussi parce que des milliers de Chinois chrétiens avaient été les victimes de leur foi.

Le traité qui suivit consacra le droit séculaire de la France, son droit de sergent de Dieu, de protectrice de la Vérité, de la seule et unique Vérité.

Les diplomates chinois tenaient ce langage : “ Nous voulons bien accorder à la France le droit de protéger tous les missionnaires catholiques, mais nos Chinois, nous prétendons avoir le droit d'en faire ce que bon nous plaira.

— Pas du tout, répondaient nos délégués, tous les catholiques appartiennent à la France. Elle est leur protectrice naturelle. Si les catholiques chinois volent, emprisonnez-les ; s'ils tuent, vous pouvez les pendre. C'est votre droit de Chinois ; mais nous vous défendons d'y toucher à cause de leur religion. C'est notre droit et notre devoir de Français.”

Et la Chine céda, et les traités consacèrent ce droit séculaire de la France de protection sur la Vérité. Car la France, mon jeune ami, ne protège que la Vérité, et c'est là son immortel honneur.

Si elle accorde son secours à un protestant, c'est parce que ce protestant est Français. Mais lorsqu'elle prend en mains la

cause des catholiques, c'est que la religion catholique représente la vérité émanée de Dieu, et que la France est le sergent de Dieu.

Et chose curieuse ! après la guerre de Pékin, la France a fait rendre aux missions catholiques tous les biens qu'elles avaient perdus pendant deux siècles de persécution. Elle affirmait ainsi qu'elle voulait protéger non pas seulement la personne des chrétiens mais aussi leur fortune.

Est-il nécessaire de vous montrer les avantages qui résultent pour la France de ce protectorat universel ? Il est incontestable que la ruine de ce protectorat serait en même temps la ruine de notre influence morale dans ces pays.

Et personne n'ignore que l'influence morale, l'influence politique et l'influence commerciale sont trois choses qui se tiennent étroitement.

Au point de vue religieux, aucun catholique ne peut désirer la fin de ce protectorat, car ce serait pour ainsi dire la *déchéance de la Vérité*. Chaque pays protégeant ses nationaux, la protection ne serait plus accordée à la religion, mais à des Français, à des Anglais, à des Allemands.

Et qui protégerait les chrétiens indigènes ? Qui viendrait au secours des missionnaires belges, suisses, hollandais, etc. ?

L'empereur d'Allemagne a envoyé ses vaisseaux et ses canons pour réclamer une indemnité à cause du massacre de deux missionnaires allemands. A-t-il songé à demander justice pour les malheureux Chinois qui ont été victimes en même temps que leurs apôtres ?

Je suis persuadé que le gouvernement de Pékin doit préférer l'intervention française toujours loyale et désintéressée, à cette intervention brutale, pour laquelle le massacre des missionnaires n'a été qu'un prétexte de se produire.

Sous le ministère de Jules Ferry, le Saint-Père songea, un instant, à prendre lui-même ce protectorat et à envoyer un nonce à Pékin.

Le sectaire haineux s'y opposa et maintint énergiquement le droit de la France. Il fit d'ailleurs, avec beaucoup de raison, remarquer au Souverain Pontife que la Chine n'était pas assez civilisée pour accepter un contrat de loyauté.

Le Pape comprit et n'insista pas.

Ce protectorat est illusoire, dit-on, puisque aujourd'hui chacune des grandes nations protège elle-même ses nationaux.

Ceux qui disent cela ne connaissent pas la question. L'autorité du ministre de France à Pékin s'exerce effectivement sur tous les missionnaires et sur tous les chrétiens de l'empire chinois, y compris le Thibet et la Mandchourie. C'est lui qui délivre les passeports pour tout l'empire, qui traite avec les autorités, qui fait obtenir les concessions et adresse les réclamations.

Les consuls anglais délivrent bien des passe-ports aux missionnaires protestants, mais ces passe-ports ne sont valables que pour une province ; ils ne protègent que la personne et le commerce de ces missionnaires.

La France seule délivre des passe-ports aux prédicateurs de religion, ou plutôt aux prédicateurs de la seule religion catholique."

—Les élections françaises sont définitivement fixées au 8 mai, second dimanche de ce mois. C'est précisément le jour que l'on voulait faire adopter pour célébrer la fête nationale de Jeanne d'Arc. La coïncidence est de bon augure et il faut espérer que l'héroïque vierge de Domrémy aidera les patriotes à bouter hors du parlement les francs-maçons, les juifs et les sectaires de tout acabit. Aujourd'hui comme au quinzième siècle, il y a grande pitié au pays de France et l'œuvre du balayage parlementaire est aussi importante que l'était celle de la reprise de la France sur l'Anglais.

Le second tour de scrutin est fixé au dimanche 22 mai.

—Simple comparaison, mais qui ouvre à la pensée de larges horizons : il y a cinquante ans, le Séminaire des Missions étrangères de Paris, véritable pépinière de martyrs, comme l'on sait, comptait 28 aspirants à l'apostolat. Il en compte aujourd'hui 332.

ANGLETERRE.—Nous avons déjà relaté avec le plus grand plaisir les succès remportés par la cause catholique dans l'antique cité de Belfast, ainsi que la très active part que prend le clergé à la lutte de l'Association catholique de cette ville. Nous avons des sympathies du clergé une preuve nouvelle dans un sermon de l'évêque de Belfast, Mgr. Henry, lequel a, une fois de plus, recommandé à ses ouailles l'œuvre de l'Association et dit tout le bien qu'elle a déjà fait et qu'elle est appelée à faire.

—Les catholiques ont commencé, en 1894, la construction d'une cathédrale grandiose qui sera désignée sous le nom de cathédrale de Westminster. Les travaux sont déjà quelque peu avancés et l'on vient de lancer un nouvel appel de fonds.

L'on désirerait que cette cathédrale fut terminée pour l'année 1900, alors que les catholiques anglais célébreront le rétablissement de la hiérarchie dans leur pays.

Ajoutons que l'on se propose de faire de ce cinquantenaire une inoubliable démonstration.

IRLANDE.—La question de la fondation d'une université catholique irlandaise subventionnée par l'Etat occupe toujours l'attention publique. La cause de nos coreligionnaires d'Erin a reçu dernièrement l'expression des publiques sympathies de plusieurs archevêques et évêques anglicans.

Puisse-t-elle finalement triompher !

NORVÈGE.—Un correspondant d'un de nos confrères de Belgique, le *Petit Belge*, lui adresse au sujet de ce pays de Norvège, un article très-intéressant et où se trouvent les détails suivants :

Le culte catholique est toléré maintenant en Suède. Il est libre, magnifiquement libre en Norvège et en Danemark, surtout en Norvège.

Il y a des églises et des communautés catholiques, maintenant, à Stockholm, à Gothenborg, à Malmo, à Geffie, sur le golfe de Bothnie, etc.

A Stockholm, il y a deux églises catholiques : Saint-Eugène et St-Eric. La première a reçu un vocable, qui rappelle le nom du prince Eugène de Beauharnais, père de la femme d'Oscar Ier, père du roi Oscar II régnant.

Les conversions (une bonne cinquantaine par an), ne se font pas dans les rangs du clergé luthérien, ni dans ceux de la noblesse (les richesses acquises au seizième siècle pendant la guerre d'extermination faite aux catholiques et pendant la guerre de Trente-Ans, sur le continent européen, s'y opposent peut-être du côté humain). C'est dans la bourgeoisie que se manifeste un certain mouvement de retour.

Ce mouvement est plus accentué en Norvège et surtout en Danemark. A Copenhague, j'ai visité la belle résidence des Jésuites, qui ont hardiment fondé un collège dans les environs, à Ordrup.

A Ordrup, il existe aussi un petit couvent de religieuses hospitalières, qui passent leur vie dans la prière et dans la visite des malades. Elles sont très-populaires dans la localité et dans les environs.

C'est une des particularités des missions scandinaves. Presque à chaque station on a attaché une maison hospitalière, dirigée par des religieuses, soit par des Sœurs grises allemandes de Sainte-Elizabeth, soit par des Sœurs savoisiennes de Saint-Joseph. Les Sœurs de Saint-Joseph sont 80 en Norvège et 140 en Danemark.

A Stokholm et à Christiania, elles ont de véritables hôpitaux où elles reçoivent tout le monde. On fait queue pour être admis dans ces asiles de bénédiction. La popularité des Sœurs est telle en Norvège, qu'elles peuvent voyager *gratis pro Deo* en train et dans les bateaux des compagnies maritimes.

Au commencement de ce siècle, *il n'y avait pas un seul catholique en Norvège*, grâce au despotisme luthérien établi par les rois de Danemark.

Aujourd'hui, l'Eglise catholique est plus libre en Norvège que dans aucun pays d'Europe. De par la loi des *dissenters*, de 1891, la nomination à tous les postes ecclésiastiques est abandonnée à l'Eglise même ; le prêtre catholique est, pour les catholiques de son district, officier de l'état civil ; le mariage conclu devant le prêtre catholique est légalement reconnu ; la liberté de l'exercice public du culte catholique est garantie ; les prêtres catholiques peuvent porter le Saint-Sacrement dans les processions à travers les rues de la paroisse ; la police en grand gala fait cor-

tège : les luthériens apportent même des fleurs pour orner les reposoirs."

ALLEMAGNE.—Le prince de Lœwenstein, l'un des chefs du Centre allemand et l'organisateur habituel des grands congrès catholiques, nous annonce que le prochain congrès sera tenu à Crefeld du 21 au 25 août prochain.

Le Centre passe actuellement par une crise provoquée par les divergences d'opinion suscitées par la politique générale de Guillaume II.

PALESTINE.—Les religieux de l'Ordre de Saint-François sont actuellement à préparer un congrès international des tertiaires franciscains, congrès dont les assises seront tenues à Jérusalem.

Nous tiendrons nos lecteurs au courant des progrès de cette œuvre.

CHINE.—Voici quel est, d'après Mgr. Biet, vicaire apostolique du Thibet, l'état religieux de cette Chine qui partage aujourd'hui, avec l'Espagne et les Etats-Unis, l'attention de l'univers. " Sur une population de 449 millions d'habitants, la Chine compte, dit ce missionnaire, 535,000 catholiques, 3,931 églises ou chapelles, 759 missionnaires, 409 prêtres indigènes, 2,913 écoles, 49 séminaires et 37 vicariats apostoliques. Les congrégations qui travaillent à l'évangélisation de ce pays sont : la congrégation des Missions étrangères, les Lazaristes, les Jésuites français, les Dominicains et les Augustins espagnols, le séminaire de Milan, les Frères Mineurs italiens, le Séminaire Allemand de Steylen (Hollande), c'est à ce séminaire qu'appartenaient les deux héroïques religieux dont le *Mouvement catholique* a déjà raconté le martyre, les RR. PP. François-Xavier Nies et Richard Henlé), la congrégation belge de Schentveld et le Séminaire de Saint-Pierre et de Saint-Paul de Rome."

Ajoutons que ces religieux sont aidées, dans leur œuvre sainte, par des frères de différents ordres et des religieuses européennes et chinoises.

ABYSSINIE.—Une lettre du P. Coulbeaux, lazariste, supérieur de la mission d'Abyssinie, donne les plus consolantes espérances pour l'avenir du catholicisme en ce pays. Le digne religieux fait le récit de ses entrevues avec l'empereur Ménélik et deux des hauts dignitaires de l'église abyssine, entrevues qui furent couronnées du plus grand succès.

“ Le programme énoncé (par lui-même) est accepté en principes, dit le missionnaire, et prépare l'avenir de la Mission. Pour le moment, le résultat pratique est la reprise officielle de nos maisons dans l'Agamié et des églises de Gouala, de May-Brazia et d'Alitiéna. Le plus gracieusement du monde, l'empereur se mit à étudier avec nous quelle serait la meilleure route pour nous y rendre.

Des lettres auprès de tous les chefs sur le parcours nous assurèrent la sécurité.

Nous avons la permission d'établir des écoles, des orphelinats, de faire venir les Filles de la Charité, etc. . . Sa Majesté nous verra surtout avec plaisir fonder des écoles professionnelles et une imprimerie.”

Le R. P. Coulbeaux termine par ces mots :

“ Les nombreux catholiques de la mission Galla, réunis ici pour nous saluer, ne comprennent rien à cette suite de triomphes, qui leur assurent, à eux comme à nous, la liberté et le grand jour.”

NATAL.—“ L'Eglise catholique poursuit avec un succès continu sa marche progressive dans les régions de l'Afrique du Sud,” nous dit le *Providence Visitor*, et notre confrère cite à l'appui de son assertion des chiffres relatifs au vicariat apostolique de Natal, dont le chef est Mgr. Jolivet, O. M. I.

Ce vicariat contient à l'heure actuelle une trentaine de couvents, dont seize appartenant aux Trappistes, quatre aux Augustines, trois aux Sœurs de la Sainte-Famille, trois aux Sœurs de Ste. Croix, deux aux Dominicaines, un aux Sœurs de Nazareth et un aux Filles de Jésus.

“ Le bien fait par ces couvents est *incalculable*,” dit encore notre confrère. Nous croyons que c'est là le mot absolument vrai, car la grandeur de l'œuvre accomplie par les vierges chrétiennes échappe absolument à nos moyens d'appréciation.

11 Avril 1898.